

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CLP

swissporBoard Film isolant liquide

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit :

swissporBoard Film isolant liquide

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Utilisation de la substance/du mélange :

Étanchéité en composite

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

swisspor AG

Bahnhofstrasse 50

CH-6312 Steinhausen

Téléphone : +41 21 948 48 48

Fax : +41 21 948 48 59

E-Mail/Internet : info@swisspor.com / www.swisspor.com

Interlocuteur : M. Jacques Esseiva

(Lundi-Vendredi 8.00 - 17.00 heures)

Téléphone : +41 21 948 48 56

Information d'urgence : Centre d'information toxicologique Zürich

Numéro d'urgence : 145

2. Identification des dangers

2.2. Éléments d'étiquetage :

Règlement (CE) n° 1272/2008

EUH208 Contient des 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-ones : 2-méthyl-2H -isothiazol-3-one (3:1), 2-méthyl-2H-isothiazol- 3-one, 1,2-benzisothiazolin-3-one. Peut provoquer des réactions allergiques.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH211 Attention ! La pulvérisation peut générer des gouttelettes dangereuses pour les poumons. Ne pas respirer l'aérosol ou le brouillard.
Étiquetage particulier de certains mélanges

2.3. Autres dangers :

Aucune information n'est disponible.

3. Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges :

Caractérisation chimique :

Dispersion aqueuse de polymère chargée de charges inertes

4. Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours :

Après inhalation :

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon.

Après contact avec la peau :

En cas de contact avec les yeux, rincer les yeux suffisamment longtemps avec de l'eau en maintenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

En cas de contact avec les yeux :

En cas d'ingestion, rincer abondamment la bouche à l'eau (uniquement si la personne est consciente) et demander immédiatement une aide médicale.

Après ingestion :

En cas d'ingestion, rincer abondamment la bouche à l'eau (uniquement si la personne est consciente) et demander immédiatement une aide médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Aucune information n'est disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Traitement symptomatique

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction :

Moyens d'extinction appropriés :

Adapter les mesures d'extinction à l'environnement.

Moyens d'extinction appropriés Eau, mousse, dioxyde de carbone (CO₂)

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Non inflammable.

5.3 Conseils pour la lutte contre l'incendie :

En cas d'incendie : porter un appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant. Le produit lui-même ne brûle pas. Adapter les mesures d'extinction à l'environnement.

Indications supplémentaires :

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Risque particulier de glissement dû à un écoulement/un déversement de produit. Équipement de protection individuelle : voir section 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas déverser dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Absorber avec un matériau absorbant les liquides (sable, kieselguhr, liant acide, liant universel). Traiter le matériau absorbé conformément à la section Élimination. Essuyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé). Rincer abondamment à l'eau.

6.4 Référence à d'autres sections :

Manipulation sans danger : voir section 7

Équipement de protection individuelle : voir section 8

Élimination : voir section 13

7. Manipulation et stockage

7.1. Mesures de protection pour une manipulation sûre

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune consigne de manipulation particulière n'est requise.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune indication particulière de manipulation n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Exigences relatives aux lieux et conteneurs de stockage :

Tenir les récipients hermétiquement fermés et les conserver dans un endroit frais et bien ventilé.

Matériaux non appropriés pour les récipients/installations :

Aluminium, cuivre, alliage, contenant du cuivre

Indications pour le stockage commun :

Aucune précaution particulière n'est requise.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker à l'abri du gel.

Classe de stockage selon TRGS 510 : 12 (liquides non inflammables qui ne peuvent être attribués à aucune des LGK susmentionnées).

7.3 Utilisations finales spécifiques :

Applications chimiques pour la construction

GISCODE/Code produit : D1

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres à surveiller :

Indications complémentaires sur les valeurs limites :

Ne contient pas de substances en quantités supérieures aux limites de concentration pour lesquelles une valeur limite d'exposition professionnelle est fixée.

8.2 Contrôle de l'exposition :

Mesures de protection et d'hygiène :

Retirer les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger ni boire pendant le travail.

Protection des yeux/du visage :

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains :

En cas de contact prolongé / répété avec la peau, des gants de protection doivent être portés.
Type de gants approprié : NBR (caoutchouc nitrile).

Protection du corps :

Porter des vêtements de protection appropriés pendant le travail.

Protection respiratoire :

Porter une protection respiratoire si la ventilation est insuffisante. En cas de pulvérisation, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

État physique :	pâteux
Couleur :	différente
Odeur :	neutre
Valeur du pH (à 20 °C) :	env. 9
Changements d'état :	
Point de fusion :	non déterminé
Début et plage d'ébullition :	(eau) 100 °C
Point d'éclair :	non déterminé
Inflammabilité :	
Solide :	non applicable
Gaz :	non applicable
Limite inférieure d'explosivité :	non déterminée
Limite supérieure d'explosivité :	non déterminé
Température d'auto-inflammation :	
Solide :	non applicable
Gaz :	non applicable
Température de décomposition :	non déterminé
Propriétés comburantes :	
Ne favorise pas l'incendie.	
Pression de vapeur :	non déterminée
Densité (à 20 °C) :	env. 1,5 g/cm ³
Solubilité dans l'eau :	dispersible

Solubilité dans d'autres solvants :

non déterminée

Coefficient de partage : non déterminé

Viscosité dyn. : env. 15000 mPa-s

Densité de vapeur : non déterminée

Vitesse d'évaporation : non déterminé

9.2 Autres informations

Teneur en solides : non déterminée

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :

Aucune réaction dangereuse ne se produit si le produit est manipulé et stocké conformément aux instructions.

10.2 Stabilité chimique :

Le produit est stable lorsqu'il est stocké à des températures ambiantes normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Aucune réaction dangereuse n'est connue.

10.4 Conditions à éviter :

aucune/aucun

10.5 Matières incompatibles :

Aucune information n'est disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Aucun produit de décomposition dangereux n'est connu.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Autres informations sur les essais :

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272 (2008).

Expériences pratiques :

Observations pertinentes pour la classification :

Ce produit ne contient pas de substances ou de mélanges dangereux destinés à être rejetés dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles d'utilisation.

12. Informations environnementales

12.1 Toxicité :

Le produit n'est pas : Ecotoxique.

12.2 Persistance et dégradabilité :

Le produit n'a pas été testé.

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Le produit n'a pas été testé.

12.4 Mobilité dans le sol :

Le produit n'a pas été testé.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Le produit n'a pas été testé.

12.6 Autres effets nocifs:

Es liegen keine Informationen vor.

Weitere Hinweise:

Freisetzung in die Umwelt vermeiden.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Procédures de traitement des déchets :**Recommandations pour l'élimination :**

Ne pas rejeter à l'égout ou dans les cours d'eau. Éliminer conformément aux réglementations officielles.

Code de déchet - produit non utilisé :

080410 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA PRÉPARATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE REVÊTEMENTS (ENCRE, BACK, EMAIL), DE COLLES, DE MATÉRIAUX D'ÉTANCHÉITÉ ET D'ENCRE D'IMPRESSION ; déchets provenant de la FFDUC des colles et mastics (y compris les matériaux hydrofuges) ; déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09.

Code de déchet - emballage non nettoyé :

08

Élimination des emballages non nettoyés et produits de nettoyage recommandés :

Laver abondamment à l'eau. Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés. Les emballages non contaminés et vidés de leur contenu peuvent être recyclés.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID) :**Autres informations pertinentes pour le transport terrestre :**

Pas de marchandise dangereuse au sens de ces prescriptions de transport.

Transport par voie navigable (ADN) :**Autres informations pertinentes pour le transport par voie navigable :**

Pas de marchandises dangereuses au sens de ces prescriptions de transport.

Transport maritime (IMDG) :**Autres informations pertinentes pour le transport maritime :**

Pas de marchandises dangereuses au sens de ces prescriptions de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR):**Autres informations pertinentes pour le transport aérien :**

Pas de marchandises dangereuses au sens de la présente réglementation en matière de transport.

14.6 Précautions particulières :

Aucune information n'est disponible.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC :
non applicable**Autres informations pertinentes :**

Pas de marchandise dangereuse au sens de ces prescriptions de transport.

Transporter à l'abri du gel.

15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementation en matière de sécurité, de santé et d'environnement/législation spécifique à la substance ou au mélange :**Réglementation européenne :****Remarques supplémentaires :**

A respecter : (UE) 2019/1021, (CE) 1107/2009, (UE) 649/2012

Prescriptions nationales :

Classe de pollution des eaux : 1 - peu polluant

Statut : classification des mélanges selon l'annexe 1, n° 5 AwSV

Indications supplémentaires :

Emicode EC 1+

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour les substances contenues dans ce mélange.

16. Autres informations

Abréviations et acronymes :

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

IATA : Association internationale du transport aérien

SGH : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

ELINCS : European List of Notified Chemical Substances (Liste européenne des substances chimiques notifiées)

CAS : Chemical Abstracts Service

LC50 : Concentration létale, 50%

DL50 : Dose létale, 50%

Texte des phrases R, H et EUH (numéro et texte intégral)

- EUH208 Contient des 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-ones : 2-méthyl-2H -isothiazol-3-one (3:1), 2-méthyl-2H-isothiazol- 3-one, 1,2-benzisothiazolin-3-one. Peut provoquer des réactions allergiques.
- EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
- EUH211 Attention ! La pulvérisation peut générer des gouttelettes dangereuses pour les poumons. Ne pas respirer l'aérosol ou le brouillard.

Autres informations

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances au moment de l'impression. Les informations sont destinées à vous donner des indications pour une manipulation sûre du produit mentionné dans cette fiche de données de sécurité lors du stockage, du traitement, du transport et de l'élimination. Ces informations ne sont pas transposables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé, mélangé ou transformé avec d'autres matériaux, ou soumis à un traitement, les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ne peuvent pas, sauf indication contraire expresse, être transférées au nouveau matériau ainsi fabriqué.

(Les données relatives aux composants dangereux ont toujours été tirées de la dernière fiche de données de sécurité en vigueur du fournisseur précédent).